



Conseil économique et social

Distr. générale
9 janvier 2009
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-deuxième session

30 mars-3 avril 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Rapport sur les travaux des réunions du Bureau de la Commission de la population et du développement

I. Introduction

1. À sa trentième session, en 1997, la Commission de la population et du développement a autorisé le Bureau à tenir des réunions intersessions tous les ans pour préparer ses sessions¹. En 2006, dans sa résolution 2006/1 relative à ses méthodes de travail, la Commission a prié son Bureau de se réunir aussi souvent qu'il était nécessaire pour préparer sa session annuelle. Elle a également souligné combien il importait d'établir des rapports écrits sur les réunions du Bureau². En application de la résolution 2006/1, le Bureau a tenu deux réunions à New York, les 21 octobre et 15 décembre 2008.

2. La Présidente de la Commission, Elena Zúñiga Herrera, a assisté à la première réunion du Bureau, le 21 octobre 2008, par téléconférence. À cette réunion étaient présents Ivanka Tasheva, Raja Nushirwan Zainal Abidin, Yera Ortiz de Urbina et Irene Bwalya Muloshi Tembo. Ont participé à la seconde réunion, le 15 décembre, M^{me} Zúñiga (Présidente), M^{me} Tasheva, M. Abidin, M^{me} Ortiz de Urbina et M^{me} Tembo. Le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales et un représentant du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont assisté aux deux réunions du Bureau.

3. Le présent rapport offre un résumé des débats du Bureau et reprend les conclusions et recommandations formulées lors des deux réunions.

* E/CN.9/2009/1.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément n° 5 (E/1997/25), par. 52.

² Décision 2005/2 de la Commission de la population et du développement.



II. Résumé des travaux du Bureau

A. Organisation des travaux de la quarante-deuxième session de la Commission

4. Le Bureau a examiné l'organisation des travaux de la quarante-deuxième session de la Commission et l'a jugée acceptable.

B. Orateurs de marque

5. À sa trente-huitième session, la Commission s'est félicitée dans sa décision 2005/2 de l'adoption de la méthode consistant à inviter à ses sessions des orateurs de marque et a prié son Bureau de prendre des dispositions pour rendre possible la participation de ces personnes et en aviser les États Membres. En vertu de cette décision, le Bureau a décidé, après avoir débattu de la question, que trois orateurs de marque seraient invités à faire des exposés sur le thème « La contribution du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement » et que chaque orateur disposerait d'une heure pour faire son exposé et se livrer à un dialogue avec les membres de la Commission. Le Bureau a décidé que les intervenants seraient David Canning, Jean-Pierre Guengant et Zeba Sathar. M. Canning, professeur au Département de santé publique et de population de l'Université Harvard, serait invité à prendre la parole sur le thème de « Croissance de la population et évolution des structures démographiques : conséquences pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». M. Guengant, Directeur de l'Institut pour la recherche et le développement de Ouagadougou serait invité à faire un exposé sur « L'impact de la croissance de la population sur les pays les moins avancés, en particulier sur le rôle de la santé de la procréation », et M^{me} Sather, Senior Programme Associate du Conseil de la population d'Islamabad, prendrait la parole sur le thème « Égalité des sexes, population et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». Comme le veut l'usage, le Bureau a recommandé que les réunions du groupe de travail soient ajournées pendant ces exposés.

C. Participation de certaines entités des Nations Unies aux travaux de la Commission de la population et du développement

6. Le Bureau a constaté que le thème de la quarante-deuxième session présentait de l'intérêt pour un certain nombre d'entités des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Bureau international du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la femme, l'Organisation mondiale de la Santé ou encore l'Université des Nations Unies. Il a donc demandé à la Présidente de la Commission d'encourager les organismes, fonds et programmes concernés des Nations Unies à participer à la session de la Commission et de les inviter à envisager d'organiser des manifestations parallèles à

cette occasion. Comme pour d'autres sessions de la Commission, le Bureau s'est félicité de la participation du FNUAP à l'organisation d'une manifestation parallèle à la quarante-deuxième session.

D. Communication de la Présidente avec les membres de la Commission

7. Le Bureau a demandé à sa Présidente d'adresser aux membres de la Commission une lettre insistant sur la nécessité de la présence dans les délégations à la quarante-deuxième session de spécialistes de la population et du développement, de la santé publique et de la politique en matière de population. La lettre indiquerait par ailleurs aux membres de la Commission les points pouvant faire l'objet de déclarations et soulignerait l'intérêt des diverses questions inscrites à l'ordre du jour de la quarante-deuxième session. Elle contiendrait également des éléments d'information sur la manière de se procurer des versions préliminaires des documents établis pour la session et expliquerait la proposition concernant la façon dont la Commission contribuerait à l'examen ministériel annuel de 2009 qui aura pour thème : « Mise en œuvre des objectifs convenus et des engagements pris sur le plan international en matière de santé publique ».

E. Relation entre la Commission de la population et du développement et le Conseil économique et social

8. Le Bureau a noté que le Président de la quarante et unième session de la Commission, Yvan Piperkov, avait fait, en consultation avec la Présidente actuelle, Elena Zúñiga Herrera, une déclaration lors de l'examen ministériel annuel de 2008 du Conseil économique et social, dans laquelle il insistait sur l'importance qu'il y avait à ralentir la croissance de la population afin de faciliter l'ajustement face aux changements climatiques et d'atténuer les problèmes posés par ces changements.

9. M^{me} Zúñiga Herrera a informé le Bureau qu'en sa qualité de Présidente de la Commission elle avait participé à une table ronde organisée à l'occasion de la session de 2008 du Conseil économique et social consacrée aux moyens de lutter contre la violence à l'égard des femmes. Dans sa déclaration, elle s'était appuyée sur les déclarations faites par des membres de la Commission à l'occasion de l'examen de ce thème lors de la quarantième session et avait souligné que la résolution adoptée à cette session témoignait de la volonté d'éliminer la violence contre les femmes de tous âges.

10. Le Bureau a été informé de la réunion que le Bureau du Conseil économique et social et les Présidents des commissions techniques tiendraient à New York le 29 janvier 2009 afin de déterminer comment les commissions techniques pourraient contribuer à l'examen ministériel annuel. La Présidente a suggéré plusieurs possibilités à cet égard : a) prier à nouveau le Président de la Commission de prononcer lors de l'examen ministériel annuel une déclaration faisant ressortir les liens entre les questions de population et de développement et la mise en œuvre des objectifs de développement convenus et des engagements pris au niveau international en matière de santé publique; b) inviter le Président du Conseil à prendre la parole devant la Commission au titre du point 6 de l'ordre du jour de la

quarante-deuxième session afin de lancer le débat sur les liens entre les questions de population et la réalisation des objectifs et la mise en œuvre des engagements en matière de santé publique; et c) prier le Secrétariat d'étudier la possibilité d'organiser une manifestation parallèle à l'examen ministériel annuel à l'occasion de laquelle seraient mis en lumière les liens entre questions de population et santé publique.

11. Le Bureau a approuvé les propositions de la Présidente et noté que le thème de l'examen ministériel annuel de 2009 était étroitement lié à celui de la Commission en 2009 de sorte qu'il serait aisé de montrer comment les travaux de la Commission et, en particulier, la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement contribuaient à promouvoir la santé publique.

12. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau a noté que la procédure suivie pour assurer la représentation de la Commission lors de l'examen ministériel annuel de 2008 serait répété en 2009, à savoir que la Présidente de la quarante-deuxième session de la Commission représenterait celle-ci lors de l'examen ministériel annuel.

13. Le Bureau a prié sa Présidente de transmettre par écrit au Bureau du Conseil économique et social les suggestions énoncées au paragraphe 10 ci-dessus.

F. Thème spécial de la quarante-quatrième session de la Commission

14. Le Bureau a rappelé la décision 2008/101 de la Commission, dans laquelle celle-ci a décidé que le thème spécial de sa quarante-troisième session, en 2010, serait le suivant : « Santé, morbidité, mortalité et développement ». Il a noté qu'il fallait établir un programme de travail pluriannuel pour la Commission et a examiné les thèmes qui pourraient être retenus pour 2011. Ce faisant, il a tenu compte du calendrier des manifestations et activités connues d'autres organes concernés des Nations Unies, en particulier, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Il a également tenu compte des thèmes traités par la Commission par le passé. Le Bureau a noté que le thème de la santé de la procréation avait été traité pour la dernière fois en 2002 et que le fait de mettre en 2011 l'accent sur cette question et sur la fécondité constituerait une contribution précieuse à la préparation de l'examen final de l'application du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en 2014 ainsi qu'à l'examen des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire. Il a donc recommandé que le thème de la quarante-quatrième session de la Commission en 2011 soit « Fécondité, santé de la procréation et développement ».

G. Résolutions et décisions

15. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter les résolutions ou décisions suivantes : a) une décision sur le projet d'ordre du jour de la quarante-troisième session; b) une décision portant sur le thème de la quarante-quatrième session en 2011; et c) une résolution sur le thème spécial de la quarante-deuxième session, à savoir « La contribution du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement ».

16. Comme pour les précédentes sessions, le Bureau a recommandé qu'un groupe de travail soit établi au début de la reprise de la quarante-deuxième session de la Commission pour débattre des questions qui pourraient donner lieu à des résolutions ou à des décisions. Ce groupe de travail devrait commencer ses travaux l'après-midi du premier jour de la reprise de la session de la Commission. Le Bureau a également recommandé que la Présidente de la Commission fasse distribuer des avant-projets des résolutions et des décisions pour faciliter les délibérations du groupe de travail. Il a en outre demandé que les projets présentés par la Présidente soient distribués aux membres de la Commission et aux groupes régionaux trois semaines avant la reprise de la quarante-deuxième session de la Commission.

H. Réunion d'information à l'intention des membres de la Commission

17. Le Bureau a recommandé que le Directeur de la Division de la population organise, environ un mois avant la reprise de la quarante-deuxième session de la Commission, une réunion d'information à l'intention des délégations au sujet de l'état d'avancement de la documentation pour la session, de l'organisation des travaux et des résolutions et décisions qui seront vraisemblablement examinées par la Commission.

18. Le Bureau a souligné qu'il importait que la documentation de la quarante-deuxième session soit disponible dans les délais prévus afin de faciliter la préparation des déclarations par les délégations. Il a approuvé l'affichage sur Internet des versions préliminaires non revues par les services d'édition des documents en anglais.

I. Conclusions et recommandations

19. Le Bureau de la Commission de la population et du développement s'est réuni deux fois à New York les 21 octobre et 15 décembre 2008. Les conclusions et recommandations qu'il a formulées à ces occasions sont résumées ci-après.

20. Le Bureau a recommandé l'adoption du projet d'organisation des travaux de la quarante-deuxième session de la Commission.

21. Le Bureau a décidé que trois orateurs de marque seraient invités à s'adresser à la Commission sur le thème « La contribution du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement ».

22. Le Bureau a décidé d'inviter le Président du Conseil économique et social à prendre la parole devant la Commission au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session.

23. Le Bureau a suggéré que la Présidente de la quarante-deuxième session de la Commission fasse une déclaration lors de l'échange ministériel annuelle du Conseil économique et social en 2009.

24. Le Bureau a recommandé de retenir comme thème spécial pour 2001 « Fécondité, santé de la procréation et développement ».

25. Le Bureau a recommandé qu'un groupe de travail soit créé au début de la reprise de la quarante-deuxième session de la Commission pour débattre des questions qui pourraient donner lieu à des résolutions ou à des décisions. Ce groupe de travail devrait commencer ses travaux l'après-midi du premier jour de la reprise de la session de la Commission.

26. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter : a) une décision portant sur l'ordre du jour de la quarante-deuxième session; b) une décision sur le thème de la quarante-quatrième session de la Commission en 2011; et c) une résolution sur le thème de la quarante-deuxième session, à savoir « La contribution du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement ».

27. Le Bureau a demandé à la Présidente de la Commission de distribuer des avant-projets des résolutions et décisions afin de faciliter les délibérations du groupe de travail. Il a demandé que les projets présentés par la Présidente soient distribués aux membres de la Commission et aux groupes régionaux au moins trois semaines avant la reprise de la quarante-deuxième session de la Commission.

28. Le Bureau a recommandé que le Directeur de la Division de la population organise, un mois avant la reprise de la quarante-deuxième session de la Commission, une réunion d'information à l'intention des délégations consacrée à l'état d'avancement de la documentation pour la session, à l'organisation des travaux et aux résolutions et décisions qui seront vraisemblablement examinées par la Commission.
